

---

## compostage partagé en coeur de village

---

### Sirtom de la Vallée de la Grosne

Za du Pré Saint Germain  
16 Rue Albert Schmitt  
71250 Cluny

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Anaëlle Morisot

[prevention@sirtomgrosne.fr](mailto:prevention@sirtomgrosne.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

## CONTEXTE

En 2011, le SIRTOM de la vallée de la Grosne, la communauté de communes du Tournugeois et du Maconnais Val de Saône ont décidé de mettre en place une convention de partenariat pour la réalisation d'un programme local de prévention des déchets Sud Bourgogne (PLP).

Un des objectif de ce programme est la diminuation des déchets fermentescibles.

Même en territoire rural, tout le monde n'a pas la place ou ne souhaite pas installer de composteur à son domicile. Pour permettre à ces habitants de réduire leurs déchets, le PLP aménage des placettes de compostage partagé en coeur de village. Il s'agit également de créer une dynamique autour du compostage domestique et de la gestion écologique es espaces verts.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

- réduire la quantité de déchets fermentescibles dans les ordures ménagères
- limiter l'utilisation des produits phytosanitaires chez les particuliers
- création de lien social

### Résultats quantitatifs

depuis 2012, 14 placettes de compostage ont été installées, soit environ 15 Tonnes de déchets compostés.

### Résultats qualitatifs

Des formations sur le jardinage au naturel, le paillage, le broyage etc. sont organisées lors de matinées de transvasement de bacs, ou partage de compost.

Lors de ces matinées toute la population de la commune est invitée.

## MISE EN OEUVRE

### Planning

Exemple de planning pour la placette de Royer

- avril 2012: mobilisation de la commune, recherche d'un emplacement, etc.
- mai 2012: envoi aux habitants d'un questionnaire pour connaître leur pratique sur la gestion de leur déchets fermentescibles et avis sur l'installation des composteurs collectifs
- juin 2012: réunion d'information avec les personnes ayant répondu positivement aux questionnaires
- septembre 2012: installation des composteurs par la collectivité et inauguration de la placette avec les volontaires
- mars 2013 : 1ère animation de transvasement de bac avec les bénévoles et démonstration de broyage avec tondeuse et paillage
- septembre 2013 : animation de partage de compost
- ...
- brassage régulier par le cantonnier du village et les bénévoles
- suivi et animation par un prestataire

### **Moyens humains**

- chargée de mission prévention pour la mobilisation des communes, préparation des questionnaires, dépouillements, installation des composteurs
- un agent de la collectivité pour l'apport en broyat tous les 3 mois
- cantonnier des communes pour brasser de temps en temps et faire remonter les problèmes
- les bénévoles pour les apports et brassage régulier
- un prestataire pour assurer le suivi des placettes et les animations

### **Moyens financiers**

Pour une placette :

- 3 composteurs : 367 €
- Panneaux de communication sur les composteurs : 63€
- Panneau d'information devant la placette : 192€
- Bioseau à remettre aux bénévoles : 2.88€ l'unité
- Animations et suivis : 1050€

### **Moyens techniques**

Pour une placette :

- 3 composteurs
- des panneaux de communication
- des plaquettes d'information
- des bioseaux à remettre aux volontaires

### **Partenaires mobilisés**

- communes du territoire

## **VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE**

### **Facteurs de réussites**

Action facilement reproductible sur toutes les communes avec la même méthode

### Difficultés rencontrées

mise en place de composteurs partagés dans un milieu rural

### Recommandations éventuelles

/

---

### Mots clés

CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

### Dernière actualisation

Août 2014

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

### Contact ADEME

Frédéric JAN

[frederic.jan@ademe.fr](mailto:frederic.jan@ademe.fr)

Direction régionale Bourgogne-  
Franche-Comté